

cidentellement permettant d'intervenir promptement et d'assurer l'épuration rapide des substances déversées, sans que l'environnement en pâtisse.

Chaque année, le Centre national d'urgence antipollution de la Direction reçoit des centaines de rapports sur des déversements de produits pétroliers ou d'autres contaminants dangereux. Chacun de ces rapports donne lieu à des interventions visant à assurer la protection de l'environnement dans toute la mesure du possible. Les données sur les circonstances entourant les déversements accidentels les plus graves sont enregistrées dans la base de données du Système national d'analyse des tendances de la lutte antipollution afin que leur cause soit analysée et qu'on puisse éviter de pareils déversements à l'avenir.

Le Système national de localisation de l'équipement d'urgence (NEELS) joue un rôle clé dans les interventions faisant suite aux déversements. Il permet aux responsables de ces interventions d'obtenir le matériel nécessaire dans le périmètre le plus réduit possible. La majeure partie des articles de matériel anti-déversement du Canada étant enregistrée par le NEELS (ainsi que certaines pièces de matériel américain), celui-ci est fort utile lors de déversements d'importance.

La Direction a entrepris la réalisation d'un important programme de recherche et de développement sur les nouvelles techniques de lutte contre les déversements pétroliers, et particulièrement sur les techniques utilisables dans les régions arctiques. D'autre part, elle élabore, avec le concours des autorités des territoires et des provinces intéressés, des plans d'action en cas de déversements accidentels, et assure la formation du personnel appelé à travailler sur le terrain en organisant à son intention des séances de travail sur les mesures d'urgence pour la protection de l'environnement.

Les activités de la *Direction de la gestion des déchets* visent à réduire ou à prévenir les effets défavorables des mauvaises pratiques de gestion des déchets sur la santé humaine et l'environnement, et à encourager la récupération et la conservation des ressources.

La Direction travaille, notamment, à une étude des possibilités de récupération du caoutchouc de rebut dans les provinces des Prairies, prévoyant le recyclage des pneus usés dans des revêtements routiers, et procède au premier examen (effectué à l'échelle nationale) de l'industrie des récipients de boissons gazeuses. D'autre part, elle a lancé une campagne de conservation dans les propres bureaux du Ministère, à Hull et à Ottawa, où le papier de bonne qualité devant être mis au